Performances acoustiques des bâtiments : réglementation et optimisation

Code stage : ACO2

Tout professionnel de la filière construction souhaitant intégrer la dimension acoustique à son projet doit comprendre la réglementation acoustique, savoir exploiter un document technique et comprendre comment la performance d'un bâtiment est estimée à partir de la performance de ces composants.
Cela nécessite de maîtriser les nombreuses grandeurs et unités existantes dans ce domaine et d'avoir les notions d'acoustique du bâtiment qui permettent de comprendre ces grandeurs et de les utiliser dans les règles de l'art.

OBJECTIFS :
Cette formation vous permettra de :
- Acquérir les notions de base de l'acoustique appliquées aux bâtiments
- Connaître les réglementations acoustiques et leurs évolutions européennes
- Exploiter un document technique, commercial ou réglementaire

RESPONSABLE DE STAGE : Thibaut BLINET, Ingénieur études et recherche, division « Acoustique et vibrations des bâtiments », CSTB

PROGRAMME

JOUR 1 – Classe virtuelle

9h-12h30

Pascal DUCRUET, Attaché technique, division « Acoustique et vibrations des bâtiments », CSTB

Rappels d'acoustique et enjeux sociétaux
- Impacts sanitaires
- Notions fondamentales : production, propagation et perception du son (les caractéristiques acoustiques des produits et ouvrages)
- Grandeurs et indices utilisés dans le cadre normatif et réglementaire

La réglementation acoustique française
- Les performances attendues par type de bâtiment
- Le cas de la rénovation
- Les bruits de voisinage
- Les normes volontaires

JOUR 2 – Formation en salle

9h-17h30

Thibaut BLINET, Ingénieur études et recherche de la division « Acoustique et vibrations des bâtiments », CSTB

Les performances acoustiques des produits et des matériaux :
- Les propriétés principales
- Les méthodes de mesure normalisées
- Les ordres de grandeur de performance
- La lecture d'un rapport d'essai
- La modélisation des systèmes

Visite du LABE
(Laboratoire Européen d'Acoustique du Bâtiment)

La correction acoustique des locaux :
- Les principales problématiques par type d'espace
- Les solutions de correction acoustique
- Les méthodes de calcul
- Exemples d'application

LE PLUS DU STAGE
- Visite de laboratoire

PUBLIC
Maîtres d'œuvre : Bureaux d'études et d'ingénierie – Architectes - AMO
Maîtres d'ouvrage publics et privés - Entreprises – Exploitants – Industriels - Bureaux de contrôle et experts judiciaires et d'assurances

PRÉREQUIS
Aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES
- Apports théoriques et méthodologiques
- Témoignages
- Échanges d'expérience

MODALITÉS D'ÉVALUATION
Questionnaire de fin de formation

DOCUMENTATION
Support de formation au format numérique

INFORMATIONS PRATIQUES
Consulter les dates de sessions 2024 en cliquant ici

Durée : 1,5 jours - 10h30
Horaires : 9h-12h30 / 9h-17h30
Lieu : Classe virtuelle + CSTB Marne la Vallée
Tarif : 1 400 €
Net de taxes, déjeuner offert pour la journée en présentiel

Accès à distance :
Les stagiaires doivent être équipés d'un PC avec haut-parleur et micro ainsi que d'une connexion internet

VOTRE CONTACT
01 61 44 14 02
Notre service client vous répond du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30
cstb-formations@cstb.fr

CETTE FORMATION EST DISPONIBLE EN INTRA, NOUS CONSULTER.

POUR ALLER PLUS LOIN : Confort acoustique des bâtiments en rénovation (ACO10)